

Compte-rendu du Comité Directeur exceptionnel des Supélec du 29 janvier 2015

Réunion de présentation et d'échanges sur CentraleSupélec en présence d'Hervé Biaußer, directeur de CentraleSupélec.

Le 1^{er} janvier 2015, le grand établissement CentraleSupélec a été créé. Les Supélec, à une très grande majorité, ont approuvé ce projet pour lequel ils ont également exprimé une demande forte d'information. A cette fin, Patrick Starck a invité Hervé Biaußer à présenter, lors d'une réunion extraordinaire du comité directeur, l'état d'avancement du projet du grand établissement et de la définition du futur cursus, la place de CentraleSupélec dans l'Université Paris-Saclay et sa vision de la contribution des associations de diplômés au développement du grand établissement.

En introduction, Hervé Biaußer a rappelé que :

- l'établissement a été créé le 1^{er} janvier 2015 par décret publié le 31 décembre 2014 ;
- le conseil d'administration provisoire a été nommé, s'est réuni une première fois le 20 janvier et a élu Alain Bravo, ancien directeur général de Supélec et vice-président de l'Académie des Technologies, comme président ;
- que ce conseil d'administration a, en particulier, pour mission de voter le règlement intérieur du grand établissement.

Ce dernier point est très important. En effet, si les statuts d'un grand établissement fixent la gouvernance de l'établissement, ils renvoient au règlement intérieur beaucoup de sujets majeurs pour le fonctionnement de l'établissement, comme :

- les modalités de vote pour les représentants du personnel, des enseignants et des élèves au conseil d'administration ;
- la constitution du conseil des études et du conseil scientifique, Hervé Biaußer précisant que ce dernier devrait être très proche de celle de Supélec qui donnait entière satisfaction ;
- des structures non statutaires de concertation interne, du comité stratégique, de l'équivalent du PERCIS pour Supélec ou du Premium Advisory Club pour Centrale ; du comité des enseignants, ...

Sur le plan opérationnel, Hervé Biaußer a précisé :

- Que l'organisation était maintenant définie et que les directeurs allaient être nommés ;
- Qu'avec ses deux adjoints : Christian Fontanel, ancien directeur délégué de Centrale et Nadine Brière, ancienne directrice générale déléguée de Supélec, il avait deux priorités : piloter l'intégration et continuer à gérer les projets ;
- Que l'équipe de direction était accompagnée collectivement par un "coach" et que, les responsables, qui en exprimeraient le besoin, pourront bénéficier d'un accompagnement individuel durant leur prise de fonction.
- Qu'un "assessment" des candidats potentiels pour les postes reportant au comité directeur sera réalisé par un prestataire extérieur.

Avant d'aborder le sujet du futur cursus, Hervé Biaußer a insisté sur les profonds bouleversements que le monde de l'enseignement traverse au niveau mondial, avec d'une part une demande qui va exploser dans un premier temps avec la Chine, l'Inde, le Brésil, demain l'Indonésie puis l'Afrique et de l'autre une compétition croissante de l'offre.

Dans ce contexte compétitif, le parcours sélectif et le cursus de formation de l'ingénieur "à la Française" sont des atouts majeurs : il existe dans le monde plusieurs modèles de formation des ingénieurs, mais le modèle français est très apprécié à l'international et notamment en Asie.

Pour être reconnu internationalement, un établissement d'enseignement doit avoir un corps enseignant de premier plan et pour cela une recherche reconnue mondialement : de ce point de vue, il faut croire au succès de l'Université de Paris-Saclay qui, elle seule, peut apporter cette reconnaissance. Dans cette compétition mondiale, pour avoir un corps enseignant de très haut niveau, il faudra également pouvoir proposer une rémunération et un environnement de travail compétitifs.

Pour ce qui est du cursus de la formation initiale en Europe, les ressources dont nous disposons (essentiellement dotation de l'état français et frais de scolarité plafonnés) sont très sensiblement inférieures aux charges que représentent le développement et la délivrance de la formation. C'est, pour le moment, un facteur de limitation du développement européen. A l'avenir, il faudra chercher à compenser cet écart par des contributions plus importantes des entreprises et trouver d'autres sources de financement : accueil d'étudiants non européens, formations spécifiques pour les entreprises, ...

Pour Hervé Biausser, le cursus du futur ingénieur CentraleSupélec est un élément fondateur de l'établissement, c'est lui qui fera sa réputation et qui sera porteur de ses valeurs. La définition du cursus est un projet majeur, certainement celui dont dépend le plus la réussite du grand établissement. C'est un projet très lourd, qui exige beaucoup de travail et dont l'échéance fixée actuellement est la rentrée 2017.

La première promotion d'ingénieurs diplômés de CentraleSupélec sera donc la promotion 2020, Hervé Biausser précisant que les premiers diplômés CentraleSupélec, des diplômés de mastère, seront délivrés en 2016.

Parlant ensuite de son processus d'élaboration, il précise qu'il y aura une phase préliminaire au cours de laquelle il faut interroger :

- les employeurs, et chez les employeurs, les dirigeants, les opérationnels, et bien sûr les DRH ;
- les élèves et les jeunes diplômés de 3 à 5 ans d'expérience ;
- la communauté des diplômés et son réseau pour percevoir et anticiper l'évolution du besoin ;
- décliner cette approche par discipline, fonction, secteur.

Il faudra également s'interroger sur la pédagogie :

- la place du numérique, le cognitif, ...
- l'accompagnement des élèves : tutorat, réflexion sur leur projet, mise en contact avec des modèles de profil passeurs et des figures d'identification ;
- faire du benchmarking international ;
- la place de la vie associative ;
- trouver le bon mix entre formation académique et projets qui sont une force du cursus Supélec.

Pour la suite, il faudra mettre en place les boucles de contrôle :

- évaluation des enseignants par les élèves, leurs pairs ;

- retour sur la formation par les employeurs, les jeunes diplômés (trois à cinq ans d'expérience).

Le premier critère pour le cursus restera les élèves, il faut être ambitieux pour eux.

Pour conclure, Hervé Biaisser a affirmé qu'une école ne peut pas réussir sans sa communauté, il faut une grande proximité entre l'école, les élèves et l'association de diplômés :

- réseau, carrière pour les élèves et les diplômés ;
- le réseau des diplômés qui apporte aux élèves et à l'école l'expérience de la vie professionnelle ;
- soutien de l'école ;
- ensemble on communique, on rayonne.

La présentation et les échanges terminés, Patrick Starck a remercié chaleureusement Hervé Biaisser. Il lui a confirmé que l'Association des Supélec et ses membres étaient prêts à répondre positivement aux sollicitations de l'école, en particulier dans cette étape d'organisation et de définition de cursus, afin d'apporter leur témoignage et leur contribution sur les attentes du monde de l'industrie et des entreprises.